



LA MÉMOIRE AU PRÉSENT, SE SOUVENIR ET S'ENGAGER

Les missions mémorielles d'intérêt général



© Jacques Robert

BLOC-NOTES



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOMMAIRE

S'ENGAGER POUR... PRODUIRE UN TRAVAIL DE RECHERCHE SUR LE PATRIMOINE LOCAL P. 3

- Participation à la création d'un livret pédagogique de valorisation d'une exposition ou d'un carré militaire (livret, jeu, trame de visite...)..... p. 4
- Mener un travail de recherche sur un aspect de la mémoire locale puis produire un rendu (reportage écrit, photographique ou audio-visuel) p. 5
- Mener un travail de recherche sur une personne figurant sur un monument aux morts du département p. 6

S'ENGAGER POUR... VALORISER ET ENTREtenir UN LIEU DE MÉMOIRE P. 7

- Action dans un lieu de mémoire : accueil et médiation dans une nécropole ou un haut lieu de la mémoire nationale p. 8
- Action dans un lieu de mémoire : organisation d'événements et de projets dans une nécropole ou un haut lieu de la mémoire nationale p. 9
- Action dans un lieu de mémoire : entretien d'une nécropole nationale..... p. 10

S'ENGAGER POUR... ENTREtenir UN LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL P. 11

- Participation à une action intergénérationnelle autour du Bleuet de France p. 12
- Rencontre et entretien avec des témoins/acteurs d'un conflit contemporain..... p. 13

S'ENGAGER POUR... ORGANISER ET PARTICIPER À DES CÉRÉMONIES P. 14

- Participation à l'organisation d'une cérémonie nationale p. 15
- Organisation d'une cérémonie locale P. 16
- Devenir porte-drapeau P. 17

S'ENGAGER POUR... ORGANISER ET PROMOUVOIR DES MANIFESTATIONS MÉMORIELLES P. 18

- Faire connaître l'histoire et les enjeux de l'œuvre nationale du bleuet de France et devenir collecteur p. 19
- Organisation de manifestations sportives au profit du monde combattant..... p. 20
- Organisation de manifestations au profit d'une association ou d'une fédération..... p. 21

S'ENGAGER POUR... FAIRE PARTAGER SON EXPÉRIENCE P. 22

- Action auprès du trinôme académique : participation à l'organisation d'un rallye citoyen..... p. 23
- Action auprès du trinôme académique : participation à l'organisation de formations p. 24
- Action auprès du trinôme académique : retour d'expérience..... p. 25
- Retour d'expérience et participation à des dispositifs nationaux p. 26

S'ENGAGER POUR...



**Produire un travail de recherche
sur le patrimoine local**

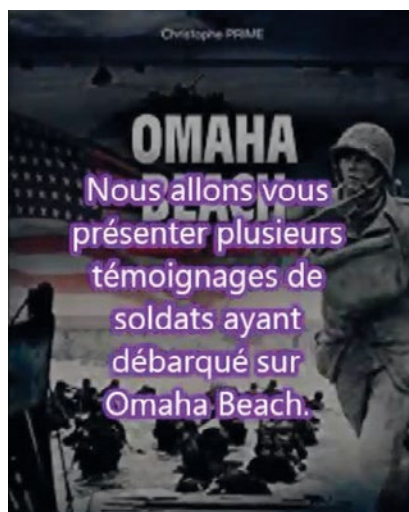
PARTICIPATION À LA CRÉATION D'UN LIVRET PÉDAGOGIQUE

DE VALORISATION D'UNE EXPOSITION OU D'UN CARRÉ MILITAIRE

(LIVRET, JEU, TRAME DE VISITE...)

Le volontaire, seul ou en groupe, choisira un sujet en lien avec les problématiques locales. Il pourra se rapprocher du service de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG) de son département ou d'autres institutions mémorielles (associations, fondations, musées, mémoriaux, etc.) pour obtenir les contacts et les ressources nécessaires à la réalisation de son projet. Il aura la possibilité de travailler sur des archives, rencontrer des témoins ou se rendre dans des lieux de mémoire pour filmer et recueillir du contenu.

Il pourra ensuite valoriser son travail en le proposant aux archives départementales, à une municipalité, à une fondation ou au lieu de mémoire concerné.



Vidéo réalisée par des élèves du collège Édouard Vaillant de Saint-Martin-d'Hères.

MENER UN TRAVAIL DE RECHERCHE SUR UN ASPECT DE LA MÉMOIRE LOCALE PUIS PRODUIRE UN RENDU (REPORTAGE ÉCRIT, PHOTOGRAPHIQUE OU AUDIO-VISUEL)

Le volontaire, qui pourra réaliser ce projet avec d'autres jeunes, choisira un sujet en lien avec le calendrier mémoriel ou les problématiques locales. Il pourra se rapprocher du service de l'ONAC-VG de son département ou d'autres institutions mémorielles (associations, fonda-



« Gorges dans la Première Guerre mondiale », travail réalisé par les élèves du lycée Charles Péguy de Gorges.

tions, musées, mémoriaux, etc.) pour obtenir les contacts et les ressources nécessaires à son travail de recherche. Il aura la possibilité de travailler sur des archives, mener des entretiens et recueillir des témoignages pour approfondir une thématique mémorielle.

Il pourra ensuite valoriser sa production, quelle qu'en soit la forme, en la proposant pour exposition aux archives départementales, dans son établissement scolaire ou dans un lieu de mémoire concerné. Il pourra aussi la publier sous forme de dispositif numérique.

MENER UN TRAVAIL DE RECHERCHE SUR UNE PERSONNE

FIGURANT SUR UN MONUMENT AUX MORTS DU DÉPARTEMENT

Le volontaire est invité à s'approprier l'histoire de son territoire en partant à la recherche de traces et de témoignages sur une personne de son choix, dont le nom figure sur le monument aux morts de sa commune, ou d'une commune de son département.

Pour mener cette recherche, le volontaire pourra se rapprocher des archives départementales ou encore exploiter les possibilités offertes par Internet.

À l'issue de cette phase de recherche, le volontaire réalisera un travail de synthèse, selon la forme qu'il aura choisie : peinture, texte, poème, vidéo, etc.

Ces travaux pourront être valorisés sur le site www.cheminsdememoire.gov.fr.



« Albert Baptiste Bousquet, 22^e Régiment d'Infanterie Coloniale », vidéo réalisée par des élèves du lycée Jean Durand de Castelnaudary.

S'ENGAGER POUR...



**Valoriser et entretenir
un lieu de mémoire**

ACTION DANS UN LIEU DE MÉMOIRE : ACCUEIL ET MÉDIATION

DANS UNE NÉCROPOLE OU UN HAUT LIEU DE LA MÉMOIRE

NATIONALE

Au-delà de l'offre quotidienne permettant les visites pour le grand public, les hauts lieux de la mémoire nationale proposent une programmation rythmée par des temps commémoratifs, pédagogiques, événementiels.

Le volontaire pourra s'impliquer dans la valorisation de ces hauts lieux et s'investir

dans l'accueil du public individuel : fournir les éléments institutionnels et historiques introductifs à la découverte du site, orienter les visiteurs sur site, diffuser les éventuels supports de visite, collecte d'informations statistiques pour l'étude du public.

Il pourra participer aux temps forts annuels (cérémonie, Journées européennes du Patrimoine, inauguration d'exposition...) et apporter un soutien aux actions de médiation lors de séquences adaptées à travers des visites guidées et ateliers pédagogiques.



Élève guide, camp de Natzweiler-Struthof, mars 2019. © CERD – site du Struthof.

ACTION DANS UN LIEU DE MÉMOIRE : ORGANISATION

D'ÉVÉNEMENTS ET DE PROJETS DANS UNE NÉCROPOLE

OU UN HAUT LIEU DE LA MÉMOIRE NATIONALE

Présents sur la totalité du territoire national, les nécropoles nationales et les hauts lieux de la mémoire nationale sont une porte d'entrée à l'éducation citoyenne. Un accueil personnalisé sur ces sites permet de mettre en lumière, à travers les parcours de combattants ou victimes civiles, l'histoire nationale et locale ainsi que l'histoire du site.



Nécropole du Pas de l'Aiguille. - © Entre mer et montagne.

En lien avec les équipes de l'ONAC-VG, le volontaire pourra proposer un « parcours de guerre » permettant de découvrir le lieu de mémoire. Les éléments remarquables (monuments, tombes d'illustres, éléments architecturaux, emblèmes, etc.), les archives à disposition seront mis en avant par le volontaire. Ce concept peut viser tous les publics (scolaires, groupe associatif, régiments, particuliers) et trouver sa place dans un dispositif national comme les Journées européennes du Patrimoine (JEP).

ACTION DANS UN LIEU DE MÉMOIRE :

ENTRETIEN D'UNE NÉCROPOLE NATIONALE

Présentes sur la totalité du territoire national, les nécropoles nationales sont une porte d'entrée à l'éducation citoyenne. Elles permettent en effet d'appréhender les symboles et valeurs de la République et d'approfondir les phases historiques des combats et batailles en lien avec ces lieux.



Notre-Dame de Lorette. © ECPAD/S. Dupont.

Dans le cadre de sa mission, le volontaire pourra participer à l'organisation de chantiers d'entretien avec des classes (collège ou lycée) ou des associations locales, s'inscrivant ainsi dans une démarche d'intérêt national.

Un chantier pourra comprendre, en premier lieu, une présentation de la nécropole, suivie d'un moment d'échange entre les participants et les agents en charge de l'entretien des sépultures de guerre de l'ONAC-VG pour engager une collaboration constructive lors du nettoyage des emblèmes et de la nécropole par les jeunes.

S'ENGAGER POUR...



Entretenir un lien
intergénérationnel

PARTICIPATION À UNE ACTION INTERGÉNÉRATIONNELLE

AUTOUR DU BLEUET DE FRANCE

Le Bleuet de France, œuvre nationale, est le symbole choisi pour illustrer la mémoire et la solidarité de la Nation envers le monde combattant et les victimes de guerre.

Dans le cadre des campagnes de collecte menées autour du 8 mai et du 11 novembre chaque année, le volontaire pourra s'impliquer dans une activité intergénérationnelle de confection de fleurs du Bleuet au sein d'un établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD labellisé « Bleuet de France »), entre jeunes et résidents de l'EHPAD. Cette activité partagée

permettra une réflexion conjointe sur la mémoire ; elle sera aussi l'occasion pour le jeune volontaire de comprendre les missions de l'œuvre nationale du Bleuet de France et l'importance du lien intergénérationnel dans la transmission de la mémoire et l'accompagnement des ressortissants.



Source : Les EHPAD labellisés «Bleuet de France». © ONACVG

RENCONTRE ET ENTRETIEN AVEC DES TÉMOINS/ACTEURS

D'UN CONFLIT CONTEMPORAIN

Le volontaire pourra rencontrer et échanger avec des acteurs ou des témoins des conflits contemporains, et participer au recueil de leur témoignage.

L'ONAC-VG, en lien avec le Service historique de la Défense, a lancé plusieurs campagnes de collecte de témoignages, dont une qui est en cours sur la guerre d'Algérie. Le volontaire pour

ra pour cela se rapprocher du service de l'ONAC-VG de son département.

Il pourra également se tourner vers d'autres institutions mémorielles (associations, fondations, musées, etc.) ayant développé des programmes pédagogiques intégrant la notion de témoignage, notamment à destination du public scolaire et de la jeunesse.



© Mémorial de la Résistance et de la Déportation de la Loire

S'ENGAGER POUR...



**Organiser et participer
à des cérémonies**

PARTICIPATION À L'ORGANISATION D'UNE CÉRÉMONIE

NATIONALE

Chaque année, le ministère des armées organise des cérémonies publiques commémoratives, appelées « journées nationales », qui sont l'expression de la reconnaissance de la Nation envers ceux qui ont combattu et qui ont souffert pour défendre les valeurs républicaines et humanistes



Cérémonie commémorative de l'appel historique du général de Gaulle, 18 juin 2017. © ECPAD.

Dans la continuité de la réflexion proposée lors du séjour de cohésion autour de la commémoration, le volontaire pourra choisir de s'impliquer dans l'organisation d'une cérémonie nationale.

Dans le cadre de sa commune, il pourra être associé à l'implication de scolaires, ainsi qu'au travail pédagogique mené en amont pour une meilleure appropriation par les élèves des faits et des enjeux de la commémoration. Il pourra participer à une lecture de textes ou à un dépôt de gerbe.

Dans un autre cadre, par exemple à l'occasion des cérémonies parisiennes du 11 novembre et en lien avec les services ministériels concernés, il pourra réaliser un petit reportage sur le déroulement de la commémoration et la place tenue par les jeunes dans le dispositif, voire participer activement à la cérémonie elle-même et contribuer en amont à son organisation.

ORGANISATION D'UNE CÉRÉMONIE LOCALE

Dans la continuité de la réflexion proposée lors du séjour de cohésion autour de la commémoration, le volontaire pourra choisir de s'impliquer dans l'organisation d'une cérémonie locale dans sa commune.

Il lui faudra pour cela prendre contact avec le directeur ou la directrice

du service de proximité de l'ONAC-VG de son département, dont le rôle auprès du Préfet est notamment d'apporter des conseils protocolaires pour faire de ces cérémonies des vecteurs de mémoire.

Dans ce cadre, le volontaire pourra être amené à concevoir une cérémonie, par exemple à l'occasion de la Journée internationale de la mémoire des victimes de la Shoah et de la prévention des crimes contre l'humanité. Il définira son programme et participera à l'implication de scolaires, ainsi qu'au travail pédagogique mené en amont pour une meilleure appropriation par le public des faits et des enjeux de la commémoration.



Cérémonie d'hommage aux Justes, 20 janvier 2020, Le Chambon-sur-Lignon.
Source : Le Progrès/Anne Victor.

DEVENIR PORTE-DRAPEAU

Les associations du monde combattant ou promouvant l'esprit civique se sont dotées d'un drapeau incarnant les valeurs qu'elles défendent et qui, porté lors des cérémonies, marque leur lien avec un aspect particulier de la mémoire nationale. La présence de ces drapeaux est un élément important de la



Source : ONACVG

cérémonie ; ils symbolisent le lien entre le monde combattant et la Nation.

Dans le cadre de sa mission, le volontaire pourra s'engager auprès d'une association pour devenir porte-drapeau lors des cérémonies commémoratives. Il participera ainsi à la transmission de la mémoire et des valeurs portées par cette association, en perpétuant le souvenir de ceux qui ont risqué ou donné leur vie pour la défense de notre pays et de ses valeurs.

S'ENGAGER POUR...

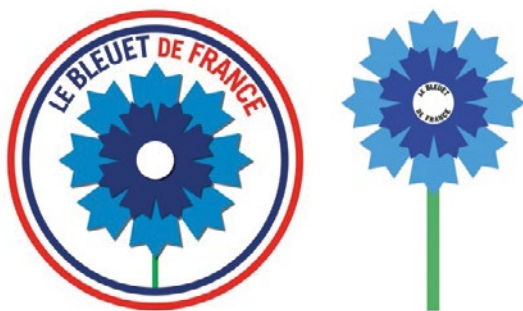


**Organiser et promouvoir
des manifestations mémorielles**

FAIRE CONNAÎTRE L'HISTOIRE ET LES ENJEUX DE L'ŒUVRE NATIONALE DU BLEUET DE FRANCE ET DEVENIR COLLECTEUR

Le volontaire apprendra à présenter de manière pédagogique l'histoire du Bleuets de France, et à maîtriser les outils de communication qui lui sont associés (campagne vidéo, brochures, affiches). Il se rendra dans des établissements scolaires pour sensibiliser les élèves aux enjeux du Bleuets et à son histoire, et animera éventuellement des ateliers de confection du bleuets, en lien avec le service de l'ONAC-VG de son département.

En sensibilisant ses camarades et les plus jeunes que lui, le volontaire contribuera à former de nouveaux ambassadeurs qui porteront dans leur entourage la connaissance de l'Œuvre nationale du Bleuets de France.



ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES

AU PROFIT DU MONDE COMBATTANT

Le volontaire, en lien avec une association du monde combattant ou le service de l'ONAC-VG de son département, organisera une rencontre sportive de son choix (match de football, rugby, course...). Cet événement sera l'occasion de faire porter le Bleuets de France par les participants.



Course du Bleuets, septembre 2018. Source : ONACVG.

Le volontaire pourra travailler à la fois sur la communication autour de la rencontre, et sur son organisation logistique. Il sera chargé de représenter l'association ou de présenter le Bleuets de France en ouverture de l'événement, et de tenir un stand.

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS AU PROFIT D'UNE ASSOCIATION OU D'UNE FÉDÉRATION

Dans le cadre de son engagement individuel, le volontaire pourra se tourner vers une association patriotique ou une fondation mémorielle de son département afin de mieux appréhender les enjeux du travail de mémoire et de l'éducation à la citoyenneté.

Cet engagement pourra prendre des formes diverses : organisation de veillées, projection de films, organisation d'expositions, colloques ou ateliers interactifs...



Ornes, vestiges de l'église : une valeur symbolique des « sacrifiés pour Verdun », 2018. © D. Jacquemot.

S'ENGAGER POUR...



Faire partager son expérience

ACTION AUPRÈS DU TRINÔME ACADÉMIQUE :

PARTICIPATION À L'ORGANISATION D'UN RALLYE CITOYEN

Les trinômes académiques regroupent dans chaque académie l'ensemble des acteurs de l'esprit de défense. Ils ont pour vocation de concevoir les activités concourant au développement de la culture de défense. Ces activités sont variées et comprennent notamment des rallyes



Rallye citoyen du camp de Souge, avril 2017. © P. Vadier / Armée de l'Air.

citoyens qui sont des manifestations destinées principalement aux élèves. Les rallyes proposent des stands animés par des organisations participant aux missions de l'Etat, ainsi que des activités physiques et éducatives.

Le volontaire ayant participé au SNU pourra concourir à l'organisation de ces activités en lien avec le trinôme de son académie. De cette manière, il contribuera à la transmission aux plus jeunes de l'esprit de défense et de citoyenneté.

ACTION AUPRÈS DU TRINÔME ACADÉMIQUE : **PARTICIPATION À L'ORGANISATION DE FORMATIONS**

Les trinômes académiques regroupent dans chaque académie l'ensemble des acteurs de l'esprit de défense. Ils ont pour vocation de concevoir les activités concourant au développement de la culture de défense. Les trinômes participent à la formation initiale et continue des enseignants lors de colloques ou d'ateliers.



Formation de futurs enseignants en École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE). © Xavier Schwebel/Ministère de l'Éducation nationale

Le volontaire ayant participé au SNU pourra contribuer aux formations réalisées par les trinômes.

Ses connaissances acquises et son expérience pourront être mobilisées dans le cadre de retours d'expérience lors des formations dispensées par les trinômes ; il pourra ainsi contribuer par ce biais à l'organisation des formations destinées à tous les acteurs de la communauté d'enseignement de défense.

ACTION AUPRÈS DU TRINÔME ACADÉMIQUE :

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Les trinômes académiques regroupent dans chaque académie l'ensemble des acteurs de l'esprit de défense. Ils ont pour vocation de concevoir les activités concourant au développement de la culture de défense. A ce titre, ils contribuent à l'organisation de formations à destination de



9^e rencontre Défense - Éducation nationale dans le Nord, avril 2013.
© MINARM/DICoD.

jeunes pour les sensibiliser aux enjeux de défense et de citoyenneté.

Le volontaire ayant participé au SNU pourra témoigner devant les plus jeunes de son expérience et de sa volonté de poursuivre son engagement. De cette manière, il contribuera à susciter un esprit citoyen et de défense chez ses camarades.

RETOUR D'EXPÉRIENCE ET PARTICIPATION

À DES DISPOSITIFS NATIONAUX

Le ministère des armées propose de nombreuses actions d'enseignement de défense visant à mieux faire connaître ses missions, son histoire et son patrimoine. Il organise ou participe aussi à de nombreuses manifestations mémorielles de portée nationale à destination de la jeunesse. Parmi celles-ci



Cérémonie de remise des trophées « Héritiers de la mémoire », mai 2018.
© ECPAD

peuvent être citées les cérémonies associant des scolaires et plus particulièrement les trophées « Héritiers de mémoire ».

Le volontaire ayant participé au SNU pourra œuvrer concrètement à l'organisation de cette action en réalisant un reportage sur la classe sélectionnée, en interviewant des élèves ou en participant, selon ses disponibilités, au tournage du film l'accompagnant, voire à la cérémonie de remise des trophées.

Il pourra aussi, sous réserve que son projet ait du sens dans le cadre d'un retour d'expérience national, témoigner devant les plus jeunes de son propre engagement et de sa volonté de le poursuivre.



#snujemengage
snu.gouv.fr



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*